

Les règles de bon voisinage

Prévenez, réduisez, évitez...

... le bruit pour favoriser la vie en communauté !

Les beaux jours sont là et avec eux l'envie de profiter, de veiller tard, de se remettre au bricolage et d'ouvrir les fenêtres en grand pour bénéficier des rayons du soleil. Attention ! N'oubliez jamais vos voisins.

Prévenez-les en cas de fête ou de travaux et évitez au maximum les nuisances sonores. Le calme est l'ami de tout le voisinage.



RAPPEL : Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Entre 22 heures et 7 heures, ils sont considérés comme "tapage nocturne" et peuvent vous valoir une amende.

Ne pas jeter sur la voie publique

Votre avis nous intéresse



Flashez-moi !



Office Public de l'Habitat
32, avenue J.F Kennedy
28100 Dreux
02 37 38 60 00
www.habitat-drouais.fr

HABITAT DROUVAIS INFO

N°12 - JUIN 2023

Ne manquez pas les événements de cet été !

La ville de Dreux et de Vernouillet en partenariat avec Habitat Drouais, organisent des spectacles vivants et en plein air dans vos quartiers !



La compagnie de l'Oeil Brun est une association de création et de diffusion de spectacles vivants. Au programme :

- Des comtes sonores qui s'adressent au tout public, dès l'âge de 4 ans.
- Spectacle "Les artisans", pièce de théâtre burlesque, vive et enjouée, accessible à tous qui emporte les petits et les grands par son rythme et sa musique.
- Un concert en extérieur

Festival "Entre parenthèses" planning de cet été

Le 08 juillet aux Oriels (rue des Oriels près de la grande tour n°35)
Le 09 juillet Bâtes - Fer à Cheval (14 Boulevard de l'Europe)
Le 10 juillet Lièvre d'Or (École Jean Zay rue Jean Cocteau)
Le 22 juillet aux Rochelles (Boulevard de Juillet)
Le 23 juillet Square Kennedy (Parc Kennedy rue Léon Haricot)
Le 24 juillet aux Feuilleuses (Aire de jeu au cœur du quartier)
Le 25 juillet Esplanade des Bâtes (Près de la mosquée)
Le 28 juillet Place de Verdun (Entre les deux parcs)

De 15h à 16h les contes sonores,
À 17h "Les artisans",
Et à 18h15 le concert



L'été arrive !

Profitons-en pour changer nos habitudes,

économiser et faire un geste pour l'environnement

C'est tout à fait possible !

Recette

LIQUIDE DE NETTOYAGE MULTI-SURFACE

Mélangez :

- 2 litres d'eau chaude
- 2 cuillères à soupe de bicarbonate
- 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc
- 200 gouttes d'huile essentielle d'arbre à thé (puissant désinfectant)
- 10 gouttes d'huiles essentielles de pin et de citron

Agitez avant chaque utilisation.

Dosez un bouchon dans un seau d'eau pour le sol. Utilisez pour vos plans de travail, sanitaires...



Respirez mieux !

Vérifiez l'état de vos fenêtres

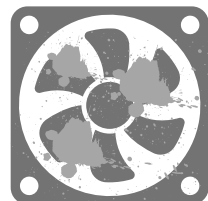
Les rainures d'égouttage et les trous d'évacuation ne doivent pas être bouchés.

Nettoyez les entrées d'air sur les menuiseries.

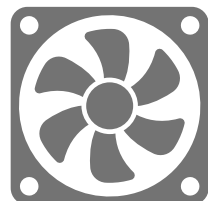
Nettoyez les systèmes de ventilation et d'aération

Vérifiez régulièrement qu'ils ne sont pas obstrués et nettoyez-les au moins 2 fois par an.

Les entrées d'air nettoyées permettent à votre logement de respirer. Encrassées, elles ne jouent pas leur rôle : l'humidité, la saleté et la moisissure s'installent.



une bouche d'aération sale



une bouche d'aération nettoyée

Top départ en vacances !

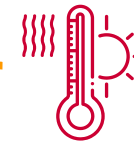
Quels appareils débrancher avant de partir ?

- Coupez l'eau au-delà de 2 jours d'absence.
- Fermez la vanne principale d'arrivée du gaz et coupez l'alimentation en gaz de chaque appareil (cuisinière à gaz, chaudière, etc).
- Éteignez les appareils en veille pour faire des économies.
- Coupez le réfrigérateur et le congélateur, mais seulement s'ils sont vides !
 - Laissez la VMC en fonctionnement et stoppez la climatisation à l'intérieur.



CANICULE : Vague de chaleur

Prendre des mesures préventives



- **Rafraichir son logement** : Fermez vos fenêtres (et/ou rideaux). Ouvrez tôt le matin et tard le soir si l'air est plus frais. Évitez les appareils générant de la chaleur (four, ordinateur, sèche-cheveux...).

Mettre un linge humide ou une bouteille d'eau congelée devant le ventilateur permettra de rafraichir votre pièce.

- **Rester au frais autant que possible** : essayez de passer au moins 2 ou 3 heures par jour dans un endroit climatisé (grands magasins, cinémas, lieux publics). Utilisez un brumisateur ou un gant de toilette humide.

- **Bien s'hydrater tant qu'il fait chaud** : buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif. Il est conseillé de consommer au moins 1,5 à 2 litres d'eau quotidiennement.
- **Lorsqu'il fait très chaud, prendre soin de son entourage et des personnes les plus fragiles** : Appelez régulièrement vos voisins et/ou vos proches âgés et/ou handicapés, pour prendre des nouvelles et incitez-les à boire régulièrement.

Facilitez le paiement de votre loyer !

Le prélèvement

automatique

Où se renseigner ?

- Au siège de l'Office
- Sur le site www.habitat-drouais.fr
- En contactant la ligne directe au 02 37 38 60 00

Quand le choisir ?

À tout moment, c'est possible !

Comment faire ?

Il suffit de remplir et de signer le mandat SEPA que vous allez pouvoir retrouver dans la rubrique "je suis locataire" sur notre site internet, ou en vous rendant au siège de l'Office.

Et ensuite ?

Choisissez votre date de prélèvement : le 5, 12 ou 15 du mois.

Envoyez vos documents : mandat SEPA, RIB et dernier avis d'échéance à :

- Habitat Drouais, 32 av J.F Kennedy 28100 Dreux
- Par mail : contact@habitat-drouais.fr
- En vous rendant directement au siège de l'Office.